
**Nombre de membres en
exercice : 15**

Séance du mercredi 07 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoqué le 01 avril 2021, s'est réuni sous la présidence de Michel VIMINI.

Présents : 13

Sont présents : Michel VIMINI, Maryline BOUSQUET, Monique AVIGNON, Anne Marie BOUSQUET, Christine GALZIN, Jacqueline VAYSETTES, Françoise ANDRE, Helene BALDET, Sabine CAUMES, Jeanine FOISSAC, Georgette SALVAN, Lena TRAIRES, Nadine ZEGHINI

Votants : 15

Représentés : Anne-Marie CANCE par Monique AVIGNON, Anne DESONAI par Anne Marie BOUSQUET

Excuses :

Absents :

Secrétaire de séance : Maryline BOUSQUET

Ordre du jour :

- **Budget C.C.A.S.**
 - o Vote du compte administratif – Approbation du compte de gestion – Affectation de résultat
 - o Vote du budget primitif

Objet : Budget CCAS - Approbation du compte de gestion - D2021001

Après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Pour : **15**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

Objet : Budget C.C.A.S - Vote du compte administratif - D2021002

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Thibault VIGUIER, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercices (mandats et titres)	Section de Fonctionnement	4 369,68	5 000,00
	Section d'investissement	0,00	0,00
Report de l'exercices N-1	Report en Section de Fonctionnement (002)	0,00	1 780,55
	Report en Section d'investissement (001)	0,00	0,00
	Total réalisations	4 369,68	6 780,55
Reste à Réaliser à Reporter en N+1	Section de Fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00
Résultat cumulé	Section de Fonctionnement	4 369,68	6 780,55
	Section d'investissement	0,00	0,00
	Total réalisations	4 369,68	6 780,55
	Résultat		2 410,87

- Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour : **15**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

Objet : Budget C.C.A.S. - Affectation de résultat - D2021003

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Thibault VIGUIER, Adjoint au Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 2 410.87 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 630.32 €

B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif,

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 1 780.55 €

C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) 2 410.87 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement 0.00 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) 0.00 €

Besoin de financement F=D+E 0.00 €

AFFECTATION = C=G+H 2 410.87 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 0.00 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 2 410.87 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Thibault VIGUIER, Adjoint au Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 07/04/2021 et de la publication. A Villefranche de Panat, le 07/04/2021.

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet: Budget CCAS - Vote du Budget primitif - D2021004

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2021.

F O N C T I O N N E M E N T

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 410,87	5 000,00

R E P O R T S	Reste à Réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	2 410,87

Total de la section de fonctionnement		7 410,87	7 410,87
--	--	-----------------	-----------------

I N V E S T I S S E M E N T

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (1) (y compris le compte 1068)	0,00	0,00

R E P O R T S	Reste à Réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00

Total de la section d'investissement		0,00	0,00
---	--	-------------	-------------

T O T A L

Total du Budget		7 410,87	7 410,87
------------------------	--	-----------------	-----------------

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

1. **D'approuver** le budget primitif 2021 tel que présenté ci-dessus et annexé à la présente.

Pour : **15** Contre : **0** Abstentions : **0**